

CONCOURS DEMI FINALES ET ETOILES HAUT DOUBS - REGLEMENT

Jeunesses et aînées

Dispositions générales

Pour les catégories Jeunesses et Aînées, la participation aux étoiles et aux demi-finales est indissociable. Toute gymnaste engagée doit obligatoirement être inscrite aux deux compétitions.

Aucun changement de catégorie ne sera accepté après la date limite de retour des inscriptions

Si une gymnaste présente un degré non autorisé (exemple un degré 4 en catégorie B2) la note attribuée sera zéro.

Catégories d'engagement pour les demi-finales

Jeunesses		
Année	Degré	Cat
2014 - 2015	3 - 4 - 5	B1
2014 - 2015	1 - 2 - 3	B2
2012 - 2013	4 - 5	M1
2012 - 2013	2 - 3 - 4	M2

Aînées		
Année	Degré	Cat
2010 - 2011	4 - 5 - 6	C1
2010 - 2011	2 - 3 - 4	C2
2008 - 2009	4 - 5 - 6	J1
2008 - 2009	2 - 3 - 4	J2
1990 - 2007	4 - 5 - 6	S1
1990 - 2007	2 - 3 - 4	S2

Qualifications Finales de Franche-Comté

Jeunesses :

B1 – M1 : 5 qualifiées

B2 – M2 : 7 qualifiées

Aînées :

Pour toutes les catégories, 4 qualifiées

Etoiles

Inscription des gymnastes dans la catégorie Etoiles en fonction du nombre d'étoiles qu'elles veulent obtenir.

Les étoiles sont au nombre de 6 et sont attribuées en fonction des points obtenus :

ETOILES	DEGRE LE + FAIBLE EXECUTE	TOTAL MINIMUM POUR L'OBTENTION DE L'ETOILE	
Une étoile	1 ^{er} degré	46 pts	Jeunesses
Deux étoiles	2 ^{ème} degré	50 pts	Jeunesses et Aînées
Trois étoiles	3 ^{ème} degré	54 pts	Jeunesses et Aînées
Quatre étoiles	4 ^{ème} degré	61 pts	Jeunesses et Aînées
Cinq étoiles	5 ^{ème} degré	68 pts	Jeunesses et Aînées
Six étoiles	6 ^{ème} degré	78 pts	Aînées

Il n'est pas délivré d'étoile correspondant à un degré inférieur au plus faible exécuté.

Quota Juges

Pour la bonne organisation de la compétition, l'inscription doit comporter au moins **1 juge recyclé pour 8 gymnastes** et au moins 1 juge niveau 6 si des gymnastes présentent ce niveau.

Le quota n'est pas une limite, un nombre supérieur de juges peut être inscrit.

Manque de juges le jour de la compétition (voir Article DCE-3.8.1 du règlement de l'activité gymnastique féminine). Extrait « toute association présentant des juges en nombre insuffisant concourra en fonction de son quota de juges présents. Si le quota de juges ou si le niveau requis du juge ne sont pas respectés ou si le juge est absent sans excuse valable le jour de la compétition, alors la (les) gymnaste(s) ou l'(les) équipe(s) de l'association sera (ont) non classée(s).

Les juges en formation (à blanc) peuvent être inscrits à cette compétition au niveau de leurs compétences. Les gymnastes, uniquement, peuvent juger que sur quelques horaires.

Palmarès

Chaque club est tenu de venir au secrétariat afin de contrôler ses totaux.

Aucune réclamation ne sera acceptée à la lecture du palmarès pour les clubs qui ne se sont pas présentés au secrétariat

Remarques

Pour éviter les erreurs de classement, les membres du secrétariat prendront le temps nécessaire pour réaliser le palmarès.

IMPORTANT (règlement et licences)

Toute inscription à la compétition :

- valide l'acceptation du présent règlement ;
- engage le club sur le fait que chaque gymnaste inscrite dispose d'une licence compétition valide pour la saison en cours ;
- engage le club sur le fait que chaque moniteur présent sur le plateau dispose d'une licence valide à la date de la compétition.

Un contrôle aléatoire de certains clubs sera effectué lors de la compétition.